



Une école publique de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

480, avenue Norman North Bay ON PIB 0A8

Téléphone: 705.474.5500 Télécopieur: 705.474.6600 Site web : [www.csdne.ca/odyssee](http://www.csdne.ca/odyssee)

---

### **Notre Vision**

Odyssee, le foyer du Phénix, est un centre d'accueil communautaire ouvert à tous voulant apprendre dans un monde sans frontière. Tout en s'affirmant comme francophone de l'Ontario, le Phénix pose un regard respectueux sur la richesse des diverses cultures, religions et races afin de mieux se tailler une identité dans un monde en changements perpétuels. L'Odyssee invite le Phénix à s'épanouir et à connaître la réussite scolaire et personnelle. En se responsabilisant en tant que citoyenne et citoyen, le Phénix rehausse sa qualité de vie et celle des autres.

### **Notre Mission**

L'Odyssee est un milieu d'apprentissage favorisant la langue française, la communication, la résolution de problème et le leadership. Le Phénix y découvre et développe ses propres talents afin de s'épanouir et de vivre la culture, l'identité et la tradition franco-ontariennes. Grâce à sa participation au processus de décisions et aux changements qui en découlent, le Phénix se sculpte une fondation basée sur la réussite, le respect et l'amour.

---

## **POLITIQUE D'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE**

### **A. Philosophie**

L'intégrité intellectuelle constitue un des fondements éducatifs de l'IB, tout autant que de l'École publique Odyssee, dans l'ensemble de ses programmes. Les principes que l'École publique Odyssee promeut et défend s'inspirent du Profil de l'apprenant de l'IB, notamment le fait que les élèves doivent être intègres et que, ce faisant, *ils adhèrent à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possèdent un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité de chaque individu, des groupes et des communautés. Ils sont responsables de leurs actes et de leurs conséquences.*

### **La tricherie et le plagiat**

Les élèves doivent comprendre que la tricherie et le plagiat ne seront pas tolérés : les travaux qu'ils soumettent dans le cadre de l'évaluation doivent être les leurs.

### **La prévention et la détection de la tricherie ou du plagiat**

Il incombe au personnel enseignant de s'assurer que les élèves comprennent bien ce que constituent la tricherie et le plagiat. Des rappels fréquents aux élèves au sujet des conséquences possibles de tricher ou faire du plagiat ainsi que des stratégies pour éviter le plagiat (p. ex. citations, paraphrasé avec référence) sont importants à partir d'un jeune âge. Le personnel enseignant doit aussi développer des stratégies lui permettant de détecter les cas de tricherie ou de plagiat, le cas échéant. Une bonne gestion de classe ainsi qu'un lien de confiance et de franchise avec les élèves sont essentiels pour prévenir la tricherie et le plagiat.

### **Stratégies pour éviter la récurrence en cas de tricherie ou de plagiat**

Il est important d'amener l'élève à comprendre l'importance de l'honnêteté et de l'intégrité. Les conséquences découlant d'un cas de tricherie ou de plagiat doivent servir à aider l'élève à grandir comme individu honnête et intègre afin d'éviter la récurrence. Le protocole en évaluation élaboré par le CSPNE (Annexe 1) propose une gamme d'interventions ayant comme objectif d'aider l'élève à prendre conscience du comportement inacceptable et à s'autoréguler.



## La tricherie et le plagiat

Quoi?	La tricherie au niveau scolaire constitue un acte de malhonnêteté. Un élève qui triche ne respecte pas les règles de la salle de classe (p.ex. copier les réponses d'un autre). Le plagiat est une forme de tricherie. L'élève commet du plagiat lorsqu'il ou elle copie mot pour mot un passage d'un texte d'un autre et le présente comme le sien.
Pourquoi?	<i>Il est important d'adresser toute situation de tricherie ou de plagiat, peu importe l'âge scolaire de l'élève afin d'éviter que le même comportement se reproduise et de prévenir des conséquences plus sérieuses pour l'élève qui répète le comportement. La tricherie est un acte de malhonnêteté et le personnel enseignant a un devoir d'aider l'élève à devenir un bon citoyen ou une bonne citoyenne.</i>
Comment?	<p>Si un élève se fait prendre à tricher ou faire du plagiat, le personnel enseignant doit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• s'assurer que l'élève comprenne bien le geste qu'elle ou il a posé avant d'imposer la conséquence;</li><li>• demander à l'élève de reprendre son travail ou son évaluation, peu importe l'année d'études;</li><li>• communiquer tout incident aux parents ou tuteurs et un membre de l'administration de l'école;</li><li>• tenir compte de cet incident dans la section des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail.</li></ul> <p>Il est important de fournir à l'élève des stratégies qui lui permet de finir ses travaux et évaluations sans avoir recours à la tricherie, au plagiat, ainsi que reconnaître le travail des autres.</p> <p>Ainsi, il faut enseigner de façon explicite des stratégies pour éviter la tricherie et le plagiat :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• enseigner comment faire un résumé d'un texte, citer les paroles de l'auteur ou paraphraser;</li><li>• démontrer les étapes à suivre du travail assigné afin de guider les élèves;</li><li>• s'assurer que la majeure partie du travail soit fait en classe;</li><li>• faire comprendre à l'élève que la tricherie et le plagiat constituent un manque de respect envers les autres;</li><li>• expliquer dans un langage simple, clair et précis les conséquences du plagiat et de la tricherie.</li></ul>
Quand?	Aucune tricherie et plagiat ne sera toléré. Tous les travaux remis par l'élève doivent être les siens. De plus, lors d'un test papier-crayon, l'élève doit respecter les consignes de l'enseignante ou l'enseignant par rapport au matériel dont elle ou il a le droit d'utiliser.



*Une école publique de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année*

*480, avenue Norman North Bay ON PIB 0A8*

*Téléphone: 705.474.5500 Télécopieur: 705.474.6600 Site web : [www.csdne.ca/odyssee](http://www.csdne.ca/odyssee)*



<i>Les conséquences progressives selon les quatre facteurs suivants :</i>	<b>Suggestions d'intervention auprès de l'élève :</b>
<i>1) l'année d'études de l'élève 2) le niveau de maturité de l'élève 3) le nombre et la fréquence des incidents 4) les circonstances particulières de l'élève</i>	<ul style="list-style-type: none"><li><i>• demander de refaire le travail ou l'évaluation</i></li><li><i>• avertir les parents de la situation</i></li><li><i>• impliquer un membre de l'administration pour décider d'une conséquence alternative qui tient compte de la maturité et des circonstances particulières de l'élève</i></li><li><i>• mettre les stratégies en place afin de s'assurer que l'élève comprend bien le sérieux de la situation et les façons d'éviter les récidives</i></li></ul>

## **B. Mise en application**

La présente politique entre en vigueur le jour de son adoption par les instances décisionnelles de l'École publique Odyssee.

La direction d'école est responsable de l'application de la présente politique.

L'École publique Odyssee s'engage à réviser périodiquement sa politique d'évaluation, notamment au gré des mises à jour des documents de l'IB ou des lignes directrices du CSPNE.